
Procès-verbal de la séance du CA
tenue le 23 février 2022
en visioconférence

Ordre du jour / Table des matières

Ordre du jour / Table des matières	1
1. Ouverture de la séance à 18h00	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022	2
4. Rapport des activités régulières	2
Le lac	2
Qualité de l'eau	2
Tributaires, fossés et ruisseaux	2
Myriophylle	3
Alliance	3
Navigation responsable et protection des rives	4
Recrutement et relations avec les membres	4
Activités de communication	4
Babillards	4
Infolettre	4
Activités Informatiques	4
Visibilité de la SCLL	5
Trésorerie	5
5. AGA 2022	5
6. Varia	6
7. Date de la prochaine séance	6
8. Levée de l'assemblée à 20h00	6

1. Ouverture de la séance à 18h00

Administrateurs présents : Lucie Borne, Luc Ducharme, Jean-Noël Leduc, Jocelyne Gagnon, Gilles Tessier, Colette Scalabrini, Marcel Dunn, Érik Vigneault, Sylvie Auclair, Pascale Gravel

Administrateurs absents: Dominique Jutras, Ève Bélanger

Aide-administrateur présent : Luc Côté

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Accepté à l'unanimité, prop. # 06-2022

3. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Luc Ducharme et appuyé par Marcel Dunn que le procès-verbal du 25 janvier 2022 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 07-2022

4. Rapport des activités régulières

Le lac

Qualité de l'eau

Rien de nouveau, hormis une rencontre avec la municipalité de Magog qui est prévue le 9 mars prochain.

Tributaires, fossés et ruisseaux

Rien de nouveau.

Myriophylle

Résumé du Rapport inventaire des herbiers de RAPPEL par Marcel Dunn:

- Dresse un portrait essentiel de la continuité des travaux du myriophylle à épis, espèce dominante identifiée, et de 16 espèces aquatiques envahissantes observées dans 99 herbiers sur le littoral, dont certains herbiers en contiennent seulement 5 % et d'autres 100 %.
- L'herbier de la Marina Grande-Allée a diminué drastiquement en l'espace de quelques semaines, et ce, sans avoir fait l'objet de travaux de contrôle. Nous demanderons un suivi de contrôle qui débutera en 2022. Il faudra vérifier si l'impact de la présence d'escargots est en lien avec cette diminution.
- Diminution globale des herbiers de 55 % depuis 2016, impact très positif. Est-ce en lien avec les herbiers dont la toile de jute a été posée ou en lien avec la nature ? Cet aspect reste à évaluer et à démontrer la quantité en moins entre les deux méthodes.
- En conclusion, le rapport a permis de mettre à jour l'état de la situation, de révéler la superficie traitée et à traiter, de démontrer que les efforts portent fruit et que la préservation passe par la prévention envers les espèces aquatiques envahissantes.
- L'équipe composée de Bert, Marcel Dunn, Luc Ducharme et Lucie Borne s'agrandit avec Gilles Tessier (secteur rue des Tourterelles) et Jacques Hébert (secteur Centre-Sud). Bertrand Scalabrini demeure le gestionnaire de projet, alors que Marcel est le responsable du comité.

Conséquemment, la demande de certificat d'autorisation de pose de toile de jute pourra être complétée incessamment puisque le rapport de RAPPEL est entre nos mains. À cet effet:

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Colette Scalabrini de désigner Marcel Dunn comme responsable de la demande du certificat d'autorisation de la pose de toile de jute, auprès de la ville de Magog et de la municipalité du canton de Stanstead.

Accepté à l'unanimité, Prop. # 08-2022

Alliance

L'Alliance n'existe plus, cependant, La Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau est née. La SCLL fera partie des membres, et à cet effet, il y aura dépôt d'une demande pour représentation lors de la première assemblée. À suivre.

Navigation responsable et protection des rives

Résumé de Lucie Borne:

- Réception d'une demande de l'Association amicale du lac Lovering (plage Grande-Allée) afin de récidiver la présentation de lavage de bateaux.
- Courriel reçu de la ville de Magog afin de connaître notre intérêt pour répéter l'expérience de lavage à la descente de la rue des Tourterelles.
- À cet effet, il est proposé d'effectuer un sondage auprès des organismes en lien avec les présentations de l'année 2021, afin de connaître l'achalandage.
- Du coup, on pourra aussi se pencher si l'expérience à la descente rue des Tourterelles est concluante ou pas ?

Recrutement et relations avec les membres

- Deux adhésions, à ce jour.
- Traduction en cours du formulaire d'adhésion du français à l'anglais.
- Planifier démarches avec Cardin pour l'obtention d'un fichier contenant les noms des nouveaux propriétaires en première et deuxième rangée au lac Lovering.

Activités de communication

Babillards

- Pas de nouvel affichage à court terme.
- Un babillard à installer sur la Légaré après le dégel.

Infolettre

La prochaine Infolettre paraîtra en avril.

Activités Informatiques

Sylvie Auclair a reçu une formation le 8 février dernier.

Visibilité de la SCLL

Rien de nouveau.

Trésorerie

Dépôt préliminaire ou final d'une demande de subvention à la ville de Magog pour le projet myriophylle avant le 31 mars.

Il est proposé par Luc Ducharme et appuyé par Érik Vigneault, de désigner Marcel Dunn et/ou Gilles Tessier comme signataires de la demande de subvention pour le projet myriophylle à la ville de Magog.

Accepté à l'unanimité, Prop. # 09-2022

5. AGA 2022

Résumé de Lucie Borne - planification du déroulement:

- Lucie propose un volet administratif et un volet informatif (espèces de plantes aquatiques) en association avec le RAPPEL (suivi de l'inventaire, carte des herbiers, etc). Environ une heure chaque volet.
- Présentation en visioconférence, le mercredi 25 mai 2022.
- Coïncide avec le lancement officiel de la campagne de sensibilisation au bruit, aux vagues, de la brigade, etc.
- Luc Ducharme verra avec Jean-Pierre Côté, responsable du barrage, s'il y a un suivi à faire, à la suite de l'entrevue de l'année dernière.

Résumé de Jocelyne Gagnon:

Règlements de la SCLL

- Proposition de renouveler la terminologie des Règlements de la SCLL en ajoutant les nouvelles technologies que la SCLL utilise depuis la pandémie.
- Le document sera déposé sur la plateforme pour lecture avant la séance d'avril prochain en prévision d'ajouter un point à l'ordre du jour de l'AGA en mai.
- Les Règlements avaient fait l'objet d'une relecture en novembre 2019, mais aucune suite n'y avait été donnée.

Document de la régie interne

- Concerne un document qui regroupe les décisions prises au fil des ans de l'organisation d'une société. Un outil pratique de conservation de tous les documents. Peut aussi être appelé "livre des minutes",

- La suggestion d'inclure cette tâche au rôle du secrétaire dans le document de Règlements est refusée car ceci demeure le libre choix du secrétaire.

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Sylvie Auclair, que Jocelyne Gagnon soit mandatée pour soumettre aux fins de révision le document des Règlements de la SCLL aux membres du CA et par la même occasion, de tenir à jour le document de régie interne.

Accepté à l'unanimité, Prop. # 10-2022

6. Varia

Rien de nouveau.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 30 mars 2022 à 18h00 en visioconférence.

8. Levée de l'assemblée à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Luc Ducharme et appuyée par Sylvie Auclair.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 11-2022

Jocelyne Gagnon
bénévole - secrétaire
le 28 février 2022